

Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC)

Les OBNL et les coopératives sur vos territoires ont jusqu'au 27 octobre pour déposer leur projet de rénovation, de construction ou d'acquisition. Bien que les municipalités ne puissent déposer, certaines organisations sur vos territoires sont qualifiées pour le faire dont certaines corporations de développement ou même OBNL d'habitation.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Jany Fortin

Agente de développement, secteur nord

MRC Lac-Saint-Jean-Est

Bureau: 418 668-3023 p. 2107

Cellulaire 418 321-1100